

**Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de
concentration économique concernant la prise par la société « Fives SAS »
du contrôle exclusif de la société « Aries Industries SAS »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Dénominations des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur :** La société « Fives SAS ».
- **La cible :** La société « Aries Industries SAS ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Approvisionnement des composants aéronautiques.
- Fabrication et vente de machines de transformation industrielle.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 06 août 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION

FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise par la société « Fives SAS » du contrôle exclusif de la société « Aries Industries SAS » et ce ; à travers l'acquisition de l'intégralité de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Fives SAS » est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au n° 3 rue Drouot, 75009 Paris, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542 023 841. « Fives SAS » conçoit et réalise des machines, des équipements de procédé et des lignes de production pour de nombreux secteurs industriels : acier, aéronautique, aluminium, automobile, industrie manufacturière, ciment et minéraux, énergie, logistique et verre.

« Aries Industries SAS » est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé à Nantes (44300), au n° 27 rue du Ranzay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 890 286 537. « Aries Industries SAS » est spécialisée dans les solutions de formage destinées à l'industrie aéronautique et intervient à la fois dans la conception, la fabrication et l'installation de machines de formage des métaux et d'ateliers clés en main, notamment des machines d'étirage, de fraisage et d'usinage mécanique ainsi que dans la production de pièces aéronautiques destinées aux principaux constructeurs internationaux d'aérostructures.

Fait à Rabat, le 27 juillet 2026.